

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNE DE PEROUSE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21900076700018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DU GRAND BELFORT

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	24
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	27
D2 - Arrêté et signatures	28

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 90076	COMMUNE DE PEROUSE Budget Communal	CA 2019
----------------------------	--	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 194
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	482,23	0,00
2	Produit des impositions directes/population	307,12	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	599,74	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	625,26	0,00
5	Encours de dette/population	348,80	0,00
6	DGF/population	53,74	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	57,13 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	86,86 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	104,26 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	58,16 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	585 776,84	G	716 087,14
	Section d'investissement	B	792 803,52	H	868 821,30

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	33 847,99
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	12 154,85

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	1 378 580,36	= G+H+I+J	1 630 911,28
---------------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	355 778,51	L	250 182,88
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	355 778,51	= K+L	250 182,88

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	585 776,84	= G+I+K	749 935,13
	Section d'investissement	= B+D+F	1 148 582,03	= H+J+L	1 131 159,03
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 734 358,87	= G+H+I+J+K+L	1 881 094,16

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	355 778,51
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		19 182,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	231 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	120 895,42	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	234 883,09	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	212 050,00	199 258,59	0,00	0,00	12 791,41
012	Charges de personnel, frais assimilés	335 450,00	328 948,11	0,00	0,00	6 501,89
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	43 600,00	40 852,95	0,00	0,00	2 747,05
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		591 100,00	569 059,65	0,00	0,00	22 040,35
66	Charges financières	7 100,00	6 711,91	0,00	0,00	388,09
67	Charges exceptionnelles	19 382,88	5,28	0,00	0,00	19 377,60
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		617 582,88	575 776,84	0,00	0,00	41 806,04
023	Virement à la section d'investissement (2)	111 913,11				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	10 000,00			-10 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		111 913,11	10 000,00			101 913,11
TOTAL		729 495,99	585 776,84	0,00	0,00	143 719,15
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	25 000,00	28 214,55	0,00	0,00	-3 214,55
70	Produits services, domaine et ventes div	151 661,00	118 749,25	0,00	0,00	32 911,75
73	Impôts et taxes	409 550,00	433 798,25	7 368,00	0,00	-31 616,25
74	Dotations et participations	104 437,00	113 946,90	0,00	0,00	-9 509,90
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2,23	0,00	0,00	-2,23
Total des recettes de gestion courante		690 648,00	694 711,18	7 368,00	0,00	-11 431,18
76	Produits financiers	0,00	0,28	0,00	0,00	-0,28
77	Produits exceptionnels	0,00	14 007,68	0,00	0,00	-14 007,68
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		690 648,00	708 719,14	7 368,00	0,00	-25 439,14
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	5 000,00	0,00			5 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 000,00	0,00			5 000,00
TOTAL		695 648,00	708 719,14	7 368,00	0,00	-20 439,14
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 33 847,99				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	11 500,00	3 744,00	0,00	7 756,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	458 018,84	90 700,56	120 895,42	246 422,86
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	887 000,00	652 116,91	234 883,09	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 356 518,84	746 561,47	355 778,51	254 178,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	49 800,00	46 242,05	0,00	3 557,95
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	49 800,00	46 242,05	0,00	3 557,95
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 406 318,84	792 803,52	355 778,51	257 736,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	5 000,00	0,00		5 000,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 000,00	0,00		5 000,00
	TOTAL	1 411 318,84	792 803,52	355 778,51	262 736,81
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	163 622,00	83 570,55	81 000,00	-948,55
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	550 000,00	380 000,00	0,00	170 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	713 622,00	463 570,55	81 000,00	169 051,45
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	57 712,00	69 381,96	0,00	-11 669,96
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	180 000,00	180 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	306 734,00	145 868,79	150 000,00	10 865,21
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	29 182,88		19 182,88	
	Total des recettes financières	573 628,88	395 250,75	169 182,88	9 195,25
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 287 250,88	858 821,30	250 182,88	178 246,70
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	111 913,11			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	10 000,00		-10 000,00

COMMUNE DE PEROUSE - Budget Communal - CA - 2019

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		111 913,11	10 000,00		101 913,11
TOTAL		1 399 163,99	868 821,30	250 182,88	280 159,81
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(2) 12 154,85			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	199 258,59		199 258,59
012	Charges de personnel, frais assimilés	328 948,11		328 948,11
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	40 852,95		40 852,95
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	6 711,91	0,00	6 711,91
67	Charges exceptionnelles	5,28	10 000,00	10 005,28
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		575 776,84	10 000,00	585 776,84
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	46 242,05	0,00	46 242,05
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	3 744,00	0,00	3 744,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	90 700,56	0,00	90 700,56
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	652 116,91	0,00	652 116,91
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		792 803,52	0,00	792 803,52
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	28 214,55		28 214,55
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	118 749,25		118 749,25
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	441 166,25		441 166,25
74	Dotations et participations	113 946,90		113 946,90
75	Autres produits de gestion courante	2,23	0,00	2,23
76	Produits financiers	0,28	0,00	0,28
77	Produits exceptionnels	14 007,68	0,00	14 007,68
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		716 087,14	0,00	716 087,14
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				33 847,99

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	69 381,96	0,00	69 381,96
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	180 000,00		180 000,00
13	Subventions d'investissement	229 439,34	0,00	229 439,34
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	380 000,00	0,00	380 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		2 712,62	2 712,62
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	7 287,38	7 287,38
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		858 821,30	10 000,00	868 821,30
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				12 154,85

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	212 050,00	199 258,59	0,00	0,00	12 791,41
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	23 000,00	23 306,91	0,00	0,00	-306,91
60611	Eau et assainissement	3 100,00	2 613,49	0,00	0,00	486,51
60612	Energie - Electricité	35 500,00	30 791,31	0,00	0,00	4 708,69
60622	Carburants	3 500,00	2 921,86	0,00	0,00	578,14
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	2 327,81	0,00	0,00	2 672,19
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	4 571,07	0,00	0,00	428,93
60633	Fournitures de voirie	500,00	94,59	0,00	0,00	405,41
60636	Vêtements de travail	1 500,00	766,42	0,00	0,00	733,58
6064	Fournitures administratives	1 500,00	1 022,96	0,00	0,00	477,04
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	400,00	330,79	0,00	0,00	69,21
6067	Fournitures scolaires	5 500,00	5 469,56	0,00	0,00	30,44
6068	Autres matières et fournitures	8 550,00	4 650,68	0,00	0,00	3 899,32
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	1 000,80	0,00	0,00	-0,80
6135	Locations mobilières	3 500,00	3 642,96	0,00	0,00	-142,96
61521	Entretien terrains	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	10 000,00	14 146,05	0,00	0,00	-4 146,05
615231	Entretien, réparations voiries	6 500,00	10 344,32	0,00	0,00	-3 844,32
61524	Entretien bois et forêts	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	2 500,00	5 477,49	0,00	0,00	-2 977,49
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	265,32	0,00	0,00	234,68
6156	Maintenance	6 000,00	3 337,23	0,00	0,00	2 662,77
6161	Multirisques	20 500,00	20 422,74	0,00	0,00	77,26
6182	Documentation générale et technique	500,00	464,20	0,00	0,00	35,80
6184	Versements à des organismes de formation	600,00	529,68	0,00	0,00	70,32
6188	Autres frais divers	1 800,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6226	Honoraires	1 500,00	83,40	0,00	0,00	1 416,60
6231	Annonces et insertions	1 000,00	287,52	0,00	0,00	712,48
6232	Fêtes et cérémonies	6 000,00	6 064,60	0,00	0,00	-64,60
6247	Transports collectifs	4 300,00	3 124,03	0,00	0,00	1 175,97
6256	Missions	200,00	84,89	0,00	0,00	115,11
6261	Frais d'affranchissement	800,00	688,40	0,00	0,00	111,60
6262	Frais de télécommunications	5 500,00	6 821,62	0,00	0,00	-1 321,62
6281	Concours divers (cotisations)	5 850,00	6 402,91	0,00	0,00	-552,91
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	7 000,00	6 873,94	0,00	0,00	126,06
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	1 043,00	0,00	0,00	-1 043,00
6288	Autres services extérieurs	2 350,00	547,04	0,00	0,00	1 802,96
63512	Taxes foncières	29 000,00	28 739,00	0,00	0,00	261,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	335 450,00	328 948,11	0,00	0,00	6 501,89
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	17 771,42	0,00	0,00	2 228,58
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	200,00	191,33	0,00	0,00	8,67
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 800,00	5 597,28	0,00	0,00	202,72
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	600,00	574,30	0,00	0,00	25,70
6411	Personnel titulaire	187 000,00	194 036,71	0,00	0,00	-7 036,71
6413	Personnel non titulaire	22 500,00	13 303,25	0,00	0,00	9 196,75
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	34 000,00	35 116,89	0,00	0,00	-1 116,89
6453	Cotisations aux caisses de retraites	49 000,00	49 105,68	0,00	0,00	-105,68
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 000,00	538,75	0,00	0,00	461,25
6455	Cotisations pour assurance du personnel	10 500,00	7 056,50	0,00	0,00	3 443,50
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	500,00	1 534,00	0,00	0,00	-1 034,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	550,00	594,00	0,00	0,00	-44,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 700,00	1 656,00	0,00	0,00	44,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 900,00	1 872,00	0,00	0,00	28,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	43 600,00	40 852,95	0,00	0,00	2 747,05

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6531	Indemnités	30 000,00	29 666,99	0,00	0,00	333,01
6533	Cotisations de retraite	1 300,00	1 259,04	0,00	0,00	40,96
6535	Formation	300,00	300,00	0,00	0,00	0,00
65372	Cotis. fonds financ. alloc. fin mandat	0,00	44,95	0,00	0,00	-44,95
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
65541	Contrib. fonds compens. ch. territoriales	6 500,00	5 910,45	0,00	0,00	589,55
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	5 000,00	3 670,00	0,00	0,00	1 330,00
65888	Autres	0,00	1,52	0,00	0,00	-1,52
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		591 100,00	569 059,65	0,00	0,00	22 040,35
66	Charges financières (b)	7 100,00	6 711,91	0,00	0,00	388,09
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 100,00	6 361,91	0,00	0,00	738,09
6688	Autres	0,00	350,00	0,00	0,00	-350,00
67	Charges exceptionnelles (c)	19 382,88	5,28	0,00	0,00	19 377,60
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	5,28	0,00	0,00	194,72
678	Autres charges exceptionnelles	19 182,88	0,00	0,00	0,00	19 182,88
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		617 582,88	575 776,84	0,00	0,00	41 806,04
023	Virement à la section d'investissement	111 913,11	0,00			111 913,11
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	10 000,00			-10 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	7 287,38			-7 287,38
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	2 712,62			-2 712,62
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		111 913,11	10 000,00			101 913,11
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		111 913,11	10 000,00			101 913,11
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		729 495,99	585 776,84	0,00	0,00	143 719,15
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	25 000,00	28 214,55	0,00	0,00	-3 214,55
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 000,00	28 214,55	0,00	0,00	-3 214,55
70	Produits services, domaine et ventes div	151 661,00	118 749,25	0,00	0,00	32 911,75
7022	Coupes de bois	27 885,00	2 496,50	0,00	0,00	25 388,50
7023	Menus produits forestiers	6 000,00	2 048,50	0,00	0,00	3 951,50
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	1 540,00	0,00	0,00	460,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 500,00	1 421,44	0,00	0,00	78,56
7035	Locations de droits de chasse et pêche	76,00	76,22	0,00	0,00	-0,22
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	30,00	0,00	0,00	-30,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	45 000,00	45 098,05	0,00	0,00	-98,05
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	62 000,00	59 517,23	0,00	0,00	2 482,77
70878	Remb. frais par d'autres redevables	7 200,00	6 521,31	0,00	0,00	678,69
73	Impôts et taxes	409 550,00	433 798,25	7 368,00	0,00	-31 616,25
73111	Taxes foncières et d'habitation	361 132,00	366 704,00	0,00	0,00	-5 572,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	633,00	0,00	0,00	-633,00
73211	Attribution de compensation	18 847,00	11 479,00	7 368,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	9 271,00	9 271,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	11 759,00	0,00	0,00	-11 759,00
7336	Droits de place	150,00	150,00	0,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	150,00	159,74	0,00	0,00	-9,74
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	20 000,00	33 642,51	0,00	0,00	-13 642,51
74	Dotations et participations	104 437,00	113 946,90	0,00	0,00	-9 509,90
7411	Dotation forfaitaire	46 000,00	44 317,00	0,00	0,00	1 683,00
74121	Dotation de solidarité rurale	15 000,00	16 231,00	0,00	0,00	-1 231,00
74127	Dotation nationale de péréquation	3 000,00	3 617,00	0,00	0,00	-617,00
744	FCTVA	2 038,00	1 506,34	0,00	0,00	531,66
74718	Autres participations Etat	4 000,00	129,53	0,00	0,00	3 870,47
7478	Participat° Autres organismes	20 000,00	34 228,35	0,00	0,00	-14 228,35
74832	Attribution du fonds départemental TP	8 100,00	7 618,68	0,00	0,00	481,32
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	523,00	523,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	5 776,00	5 776,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2,23	0,00	0,00	-2,23
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	2,23	0,00	0,00	-2,23
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		690 648,00	694 711,18	7 368,00	0,00	-11 431,18
76	Produits financiers (b)	0,00	0,28	0,00	0,00	-0,28
761	Produits de participations	0,00	0,28	0,00	0,00	-0,28
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	14 007,68	0,00	0,00	-14 007,68
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	3 307,68	0,00	0,00	-3 307,68
774	Subventions exceptionnelles	0,00	700,00	0,00	0,00	-700,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	10 000,00	0,00	0,00	-10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		690 648,00	708 719,14	7 368,00	0,00	-25 439,14
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	5 000,00	0,00			5 000,00
722	Immobilisations corporelles	5 000,00	0,00			5 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 000,00	0,00			5 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		695 648,00	708 719,14	7 368,00	0,00	-20 439,14
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		33 847,99				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	11 500,00	3 744,00	0,00	7 756,00
2031	Frais d'études	11 500,00	3 744,00	0,00	7 756,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	458 018,84	90 700,56	120 895,42	246 422,86
2117	Bois et forêts	6 419,00	1 127,28	0,00	5 291,72
2128	Autres agencements et aménagements	228 152,00	26 609,40	60 000,00	141 542,60
21311	Hôtel de ville	5 200,00	5 198,40	0,00	1,60
21312	Bâtiments scolaires	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	5 041,38	0,00	-5 041,38
2151	Réseaux de voirie	0,00	41 932,32	0,00	-41 932,32
2152	Installations de voirie	7 000,00	3 865,36	0,00	3 134,64
21568	Autres matériels, outillages incendie	860,00	853,94	0,00	6,06
2158	Autres installat°, matériel et outillage	2 273,00	2 983,40	0,00	-710,40
2183	Matériel de bureau et informatique	500,00	0,00	0,00	500,00
2184	Mobilier	32 000,00	1 104,58	30 895,42	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	145 614,84	1 984,50	0,00	143 630,34
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	887 000,00	652 116,91	234 883,09	0,00
2313	Constructions	887 000,00	652 116,91	234 883,09	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 356 518,84	746 561,47	355 778,51	254 178,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	49 800,00	46 242,05	0,00	3 557,95
1641	Emprunts en euros	49 800,00	46 242,05	0,00	3 557,95
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		49 800,00	46 242,05	0,00	3 557,95
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 406 318,84	792 803,52	355 778,51	257 736,81
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 000,00	0,00		5 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	5 000,00	0,00		5 000,00
21312	Bâtiments scolaires	5 000,00	0,00		5 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		5 000,00	0,00		5 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 411 318,84	792 803,52	355 778,51	262 736,81
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	163 622,00	83 570,55	81 000,00	-948,55
1341	D.E.T.R. non transférable	100 000,00	66 583,28	35 000,00	-1 583,28
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	63 622,00	16 987,27	46 000,00	634,73
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	550 000,00	380 000,00	0,00	170 000,00
1641	Emprunts en euros	550 000,00	350 000,00	0,00	200 000,00
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	30 000,00	0,00	-30 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		713 622,00	463 570,55	81 000,00	169 051,45
10	Dotations, fonds divers et réserves	237 712,00	249 381,96	0,00	-11 669,96
10222	FCTVA	17 712,00	18 592,40	0,00	-880,40
10226	Taxe d'aménagement	40 000,00	50 789,56	0,00	-10 789,56
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	180 000,00	180 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	306 734,00	145 868,79	150 000,00	10 865,21
1381	Subv non transf Etat et établ. nationaux	225 000,00	115 868,79	110 000,00	-868,79
1383	Subv non transf Départements	47 584,00	0,00	40 000,00	7 584,00
1388	Autres subventions non transférables	34 150,00	30 000,00	0,00	4 150,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	29 182,88		19 182,88	
Total des recettes financières		573 628,88	395 250,75	169 182,88	9 195,25
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 287 250,88	858 821,30	250 182,88	178 246,70
021	Virement de la sect° de fonctionnement	111 913,11			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	10 000,00		-10 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	2 712,62		-2 712,62
2111	Terrains nus	0,00	7 287,38		-7 287,38
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		111 913,11	10 000,00		101 913,11
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		111 913,11	10 000,00		101 913,11
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 399 163,99	868 821,30	250 182,88	280 159,81
Pour information		12 154,85			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					930 307,13									
1641 Emprunts en euros (total)					930 307,13									
102780700300020	Caf du territoire de belfort	01/01/2019	01/09/2020	01/09/2020	30 000,00	F		0,000	0,000		A	C		A-1
	Caisse Fale de Crédit Mutuel	30/04/2019		31/05/2019	350 000,00	F		1,400	1,400		T	P		A-1
201618-001-01	Caisse Fale de Crédit Mutuel				250 306,96	X		1,750	1,750		T	P	O	A-1
55009699856	Crédit Agricole de Franche-Comté				300 000,17	F		1,950	1,950		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

COMMUNE DE PEROUSE - Budget Communal - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					930 307,13									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		510 725,56					46 242,06	6 394,34	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		510 725,56					46 242,06	6 394,34	0,00	0,00
102780700300020		0,00	A-1	0,00	10,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
201618-001-01		0,00	A-1	338 564,11	19,00	F		1,400	11 435,89	2 818,39	0,00	0,00
55009699856		0,00	A-1	93 159,82	5,00	X		1,750	15 997,71	1 805,65	0,00	0,00
		0,00	A-1	79 001,63	3,00	F		1,950	18 808,46	1 770,30	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE PEROUSE - Budget Communal - CA - 2019

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		510 725,56					46 242,06	6 394,34	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	1,00	4,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique	C	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	2,00	5,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation	C	1,00	1,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	2,00	1,00	3,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		8,00	4,00	12,00	4,00	0,00	4,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

COMMUNE DE PEROUSE - Budget Communal - CA - 2019

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	168 950,00	3,31	10,19	0,00	168 950,00	3,31
TFPB	1 123,00	3,16	13,97	0,00	156 883,00	3,16
TFPNB	10 000,00	-8,88	39,23	0,00	3 923,00	-8,88
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	180 073,00	3,20			329 756,00	3,07

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Maire.
 A PEROUSE, le 01/01/2000
 Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A PEROUSE, le 01/01/2000
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AGHINA Jean-Marie	
ANSART Eric	
BEAUSEIGNEUR Denis	
CHARMY François	
COULON Eric	
COURBOILLET Laurence	
DRODE Jean-Yves	
FUMEY Sylvie	
HOUILLE Christian	
IDELON Danielle	
LAMBOLEY Sophie	
SAYER Hoda	
TONIUTTI Micheline	
VAUDOUR Chantal	
VOEGELE Denis	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A PEROUSE, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.
 (2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.